

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **SG Constella SA, Fribourg**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Sables et
Graviers St-Ours SA (nouvelle raison sociale: Vibeton Fri-
bourg SA), St-Ours
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 18.04.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **31.07.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Vibeton Fri-
bourg SA, Dorf 23, 1717 St-Ours
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8.

Remarques: La fusion à lieu avec effet rétroactif au
01.01.2002. Les actifs et les passifs de la société sont repris
par voie de succession universelle par Vibeton Fribourg SA.
Intention: confondre avant terme les biens des deux sociétés
(art. 745 al. 3 CO en relation avec art. 748 ch. 6 CO).
- Vibeton Freiburg AG

1717 St. Ursen

(00481320)